

COLLOQUE  
13-15 NOVEMBRE 2019

**CEMOTEV**  
Centre d'études sur la  
mondialisation, les conflits,  
les territoires et les vulnérabilités



**VULNÉRABILITÉ  
& RÉSILIENCE**  
DANS LE RENOUVELLEMENT DES APPROCHES  
DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT  
UNIVERSITÉ DE VERSAILLES-SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (UVSQ)

**Nouvelles régulations minières,  
nouvelles trajectoires de développement ?**

Vincent Geronimi (Cemotev, université Versailles St Quentin, université Paris-Saclay)

Claire Mainguy (BETA/CNRS, université Strasbourg)

# Introduction

Deux constats:

- Croissance accélérée des économies africaines dans la vague des chocs de cours sur les matières premières (Collier, 2017; Collier et Goderis, 2012,...).
- Multiples évolutions des régulations internationales et nationales vers plus de transparence et une meilleure gouvernance (codes miniers, règles fiscales, ITIE,...).

S'agit-il d'un « espace de bifurcation » (Magrin, 2013), où les économies minières africaines échapperaient à la malédiction des ressources ? Ces évolutions pourraient-elles induire un changement de trajectoire ?

- Les éléments de bilan sont mitigés (Geronimi et Mainguy, à paraître).
- Des trajectoires vulnérables et incertaines
- L'Etat et les institutions publiques au centre des dynamiques des économies extractives

# L'agenda de la croissance tirée par les activités extractives: un bilan mitigé

## Plusieurs facteurs d'optimisme au début des années 2000

- Le prix élevé des matières premières minérales (Collier, 2011)
- La remise en cause de la « thèse de l'enclave » (Magrin, 2013; Chuhan-Pole, Dabalén, Land, 2020)
- De meilleures institutions pour une meilleure gestion (ITIEI, Lujala, 2018; Lahn et Stevens, 2017)...

## Un apparent consensus autour d'un récit, d'un « modèle voyageur » (Olivier de Sardan, 2018; Dietsche, 2017)

- Épargner les revenus miniers. Deux justifications: modèle du syndrome hollandais et théorie du revenu permanent (Banque mondiale, 1988; Collier, 2017).
- Améliorer la gouvernance: transparence, codes miniers, règles fiscales, fonds de stabilisation et fonds souverains (Otto, 2017).

## Mais des impacts limités

# Effets des nouvelles régulations: un bilan mitigé

## **Code minier**

Des processus souvent longs et décevants (Unceta, à paraître; bilan décevant en RDC).

Source de tension quand l'Etat devient actionnaire des mines et délègue la fourniture de services publics aux opérateurs miniers (Rey et Mazalto, à paraître).

Clauses de stabilité fiscale qui limitent l'impact des nouveaux codes miniers (Mainguy, 2013)

## **Règles fiscales**

Effets des règles fiscales : faibles ou nuls/ caractère procyclique de la fiscalité sur la période 1970-2014,

Pas de tendance à la réduction de cette procyclité (Bova, Medas, & Poghosyan, 2016).

## **ITIE**

Amélioration de l'accès à l'information, mais faible impact sur la corruption (Rustad et al., 2016; Sovacool & Andrews, 2015)

Manipulation potentielle (Nigeria; Ejiogu et al., 2018).

Pas d'impact sur le développement (Lujala, 2018)

# Des trajectoires incertaines et vulnérables

La malédiction des ressources: un diagnostic incertain (Auty, 1993; Havranek et al., 2016).

Les principaux mécanismes de la malédiction:

- *Chocs, instabilités et volatilité.* (Deaton, 1999; Deaton et Miller, 1995; Geronimi et Taranco, 2018a). Depuis l'article de Cuddington et Urzua (Cuddington & Urzua, 1989; Stevens, 2015).
- *Exposition aux chocs:* Enclave, dépendance aux ressources minières (Chuhan-Pole et al., 2020; Magrin, 2013) en opposition à (Anani, à paraître; Diao, McMillan, Rodrik, 2017). Impacts importants sur l'emploi et l'environnement, qui restent mal connus (Bazillier et Girard, 2018; Hilson et McQuilken, 2014; Kamlongera, 2011; Maconachie et Hilson, 2011; Pokorny et al., 2019).
- *Syndrome hollandais* (Corden et Neary, 1982; Gregory, 1976; Lahn et Stevens, 2017; Stevens, 2015). Pertinence empirique débattue, et recommandations paradoxales de politique économique (épargne extérieure/pays pauvres, World Bank, 1988).
- *Mauvaises politiques et mauvaise gouvernance* (Aknin, 2009; Cartier-Bresson, 2011; Collier et Hoeffler, 2000)

Entre récit, croyance et modèle voyageur

# Le retour de l'Etat

- Les limites de l'agenda de la bonne gouvernance: le rôle de l'Etat, des régulations et des administrations publiques
  - Aux échelles territoriales
  - Dans la mise en œuvre des règles
  - Dans le respect des règles
- L'Etat (et ses administrations) peut-il se construire sur des ressources instables (Baumgartner et al., 2008)?
  - La transmission des chocs externes sur le budget public et les investissements fait apparaître des changements d'équilibre, des basculements entre équilibre, constitutif d'une instabilité de moyen terme, une vulnérabilité endogène (Geronimi, 2013).
- Une nécessaire diversification économique et un « Etat fonctionnel ».

Merci pour votre attention !